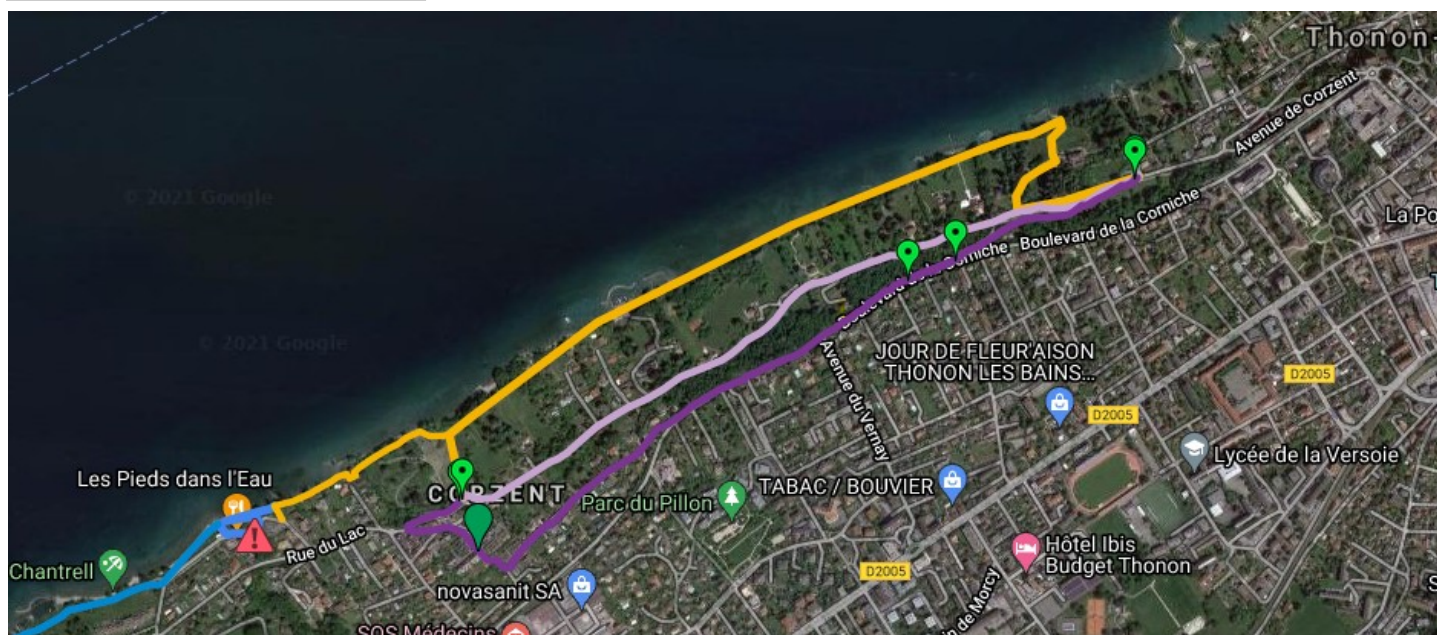


## Commune de Thonon – ouest : Corzent-Montjoux :

Coulée verte de l'avenue de Corzent (une voie côté montagne), combinée avec le boulevard de la Corniche + le chemin des Esserts et ou avec la servitude de marche pied au bord du Léman – (variantes)

**Distance** : 5 Km environ  
selon variantes

**Durée** : 1 h 30 environ



Parkings : Corzent (payant côté Anthy) ou Parking des Clerges côté Montjoux-Thonon ; toilettes au Parc de Corzent

### Détails du parcours :

au départ du parc du château de Montjoux : Descendre dans le parc et s'engager à l'Ouest sur la **servitude de Marchepied** par l'ouverture aménagée dans le mur ; descendre au bord du lac et suivre le parcours en respectant les aménagements réalisés par les propriétaires-riverains pour l'application de la servitude (3,25 m sans obstacle ni végétation) et continuez le long des propriétés privées jusqu'au **parc Public** de Corzent ou jusqu'au Moulin de Corzent, limite de la commune (points de vue remarquables dont la célèbre pierre amour).

Vous pouvez ensuite continuer le long du lac sur toute la commune d'Anthy... ou revenir à Thonon par :

- Le bus (ligne C)
- La « coulée verte » piétons-vélos de l'avenue de Corzent (1,5 km)
- Rejoindre le chemin des Esserts par le passage en face du parc de Corzent, puis longer la corniche. La redescente vers l'avenue de Corzent, Montjoux, parking des Clerges peut se faire par différents chemins de liaisons dans le talus boisé.

Sujets d'Intérêt principaux :

paysages – pierre Amour, parcs de Corzent et de Montjoux, plage de Corzent en bout de parcours